

Hoang long Ly

Le 2 mars 2016

À qui de droit!

Nous avons un grand problème de stationnement sur le plateau actuellement depuis que vous (la ville) montait le prix parcomètre, la vignette partout sur le plateau des clientèles de commerces sur le plateau descend énormément il faut vous réagir et écoutez les clients sur le plateau

Merci

Maya Chanab

Le 3 mars 2016

Hi Aref & company

I am glad to have this opportunity to offer suggestions on improvement for this subject

As a Montreal we pay to pave the street and we pay taxes at every store we purchase at so I believe at a least we should benefit by improving the system, the old parcometers allowed for an overlap if there was any money left in the meter and we don't have that with the new meters so I believe a parking credit card can be issued by the city, and maybe adding a 5 minute warning transmitted electronically to the VIN or license plate owner before a parking agent is about to give a 2 would help reduce our punishment and allows us to take immediate action or pay more meter money.

Thank you so much for this opportunity

Maya Chanab

Véronique Lapierre

Le 4 mars 2016

Bonjour,

Premièrement la standardisation de tout le système sur l'île de Montréal serait primordiale. Il serait beaucoup plus facile pour les résidents et non-résidents de ce retrouver d'un quartier et d'une rue à l'autre.

De plus la ville centre devrait en tout temps gérer les stationnements. Si nous prenons le cas du plateau Mont-royal, en aucun cas Ferendez devrait avoir un droit de décision. Il est en train de tuer le commerce local tout ça avec son stationnement et les changements de rue c'est n'importe et Rosemont Petite-Patrie fait la même chose petit à petit. À quand

Si le tout serait géré par un seul groupe se serait beaucoup plus facile et harmonieux sur l'île et il serait beaucoup plus agréable de s'y déplacer. Et peut-être que l'opinion publique changerait un peu sur nous... Pour le reste vos idées sont bonnes.

Merci

Véronique Lapierre

Franck Hénou, propriétaire Inter Marché Boyer

Le 5 mars 2016

À qui de droit,

Il est important de faciliter le fluidité des stationnements payants sur les rues commerçantes. La première demi-heure doit être gratuite.

On peut aussi imaginer une zone de *débarquement*. L'espace d'un stationnement, voir deux identifier cet espace où l'on pourrait stationner, rester au volant et attendre son passager. Max 10 minutes

merci

Salutations

Georges Valade

Le 6 mars 2016

Voici mes commentaires relativement au mémoire de la SDAMR sur la politique du stationnement de la Ville:

Tel que vous l'exprimez, " Il est important d'accueillir un maximum de clients afin de préserver la vitalité commerciale, laquelle répond à des besoins, procure des emplois, génère des revenus de taxation pour la Ville, etc." J'ajouterais que la qualité de vie du Plateau est en grande partie liée à l'abondance, la variété et la qualité des commerces du milieu. Cette vitalité a grandement été affectée depuis quelques années. Pour que les commerces soient prospères et pour attirer des commerces intéressants la population du Plateau ne suffit pas. L'apport des résidents extérieurs au Plateau est essentiel. Or la disponibilité à frais raisonnable de stationnement est impérative pour inviter les consommateurs à visiter le Plateau.

J'ajouterais qu'une politique de "tolérance" à l'expiration des parcomètres est aussi impérative. Quoi de plus insultant que de recevoir une amende de 52\$ pour un délai de 10 minutes après avoir payé 9\$ de parcomètre? Ce n'est pas une façon d'accueillir les consommateurs. C'est plutôt un manque de reconnaissance flagrant envers ces consommateurs qui choisissent de dépenser sur le Plateau.

Finalement, je dois affirmer mon opposition franche à votre recommandation de maintenir le FDAC:

"la SDAMR recommande à la Ville de Montréal de maintenir le FDAC et d'en faire un outil permanent de redistribution de revenus provenant du stationnement pour le maintien de la vitalité commerciale de Montréal."

Plutôt, il serait plus efficace de réduire les frais des parcomètres, qui sont indécents sur le Plateau. Encore une fois, un stationnement accessible et à frais raisonnable sont des facteurs essentiels pour inviter les consommateurs à visiter le Plateau. La vitalité des commerces qui en découlera permettra ensuite une avenue dynamique. À quoi servent les événements, les bulles illuminées, et toutes les autres initiatives de la SDAMR si les commerces se meurent?

Georges Valade

En tant que commerçant, pour le Gym du Plateau
Et en tant que locateur d'espaces commerciaux sur l'Avenue.

Gérard Croteau

Le 7 mars 2016

Bonjour,

En référence aux discussions en cours sur la politique de stationnement de la ville de Montréal (<http://www.cremtl.gc.ca/publication/entrevues/2016/politique-stationnement-un-enjeu-ecologique-premier-plan>) j'aimerais souligner que je supporte généralement l'objectif de réduire la circulation automobile sur l'île de Montréal et augmenter l'usage du transport en commun. À preuve, je réside à distance de marche de mon lieu de travail, et chaque fois que je dois me rendre en ville aux fins du travail je prends les transports en commun, plus précisément le train de banlieue.

Ceci dit, il m'est arrivé souvent, pendant près de vingt ans, de me rendre en ville avec ma famille pour une sortie au Vieux-Port, au centre des Sciences, aux Festivals de Jazz ou de l'humour, et ce en automobile. Nous étions généralement sept personnes, avec cinq enfants à bord, parfois huit avec la mère de ma conjointe ou un ami des enfants. Même s'il s'agissait de notre automobile privée, il s'agissait tout de même de transport en commun, techniquement parlant, la voiture étant pleine.

Il y a déjà très peu de facilités offertes aux familles de plus de 2 enfants, et je crains que les politiques envisagées au sujet du stationnement ne leur imposent que des contraintes supplémentaires.

Mon cas sort des normes usuelles, d'accord, mais il ne s'agit pas d'un cas isolé. J'en connais d'autres. Sans parler d'autres situations où l'automobile est nécessaire.

J'espère que vous voudrez bien en tenir compte dans vos délibérations et que vous trouverez moyen d'encourager l'usage des transports en commun tout en faisant preuve de souplesse pour les cas où l'automobile privée est vraiment un besoin.

De mon point de vue local, en passant, la meilleure amélioration possible consisterait à doubler la voie ferrée sur la ligne Deux Montagnes à partir de Bois-Francs vers l'ouest. Le train pourrait ainsi circuler dans les deux sens à plus grande fréquence, ne serait plus surchargé dès Roxboro à l'heure de pointe du matin, et serait beaucoup plus invitant. Essayer d'encourager les gens à utiliser ce train dans les conditions courantes démontre un flagrant manque de connaissances sur la situation, ou une regrettable indifférence envers le sort des usagers.

Merci de votre attention,

François LeClair

Le 7 mars 2016

Bonjour,

Il me semble tout à fait discriminatoire que les vignettes soient uniquement réservées aux résidents. Les propriétaires d'espace commerciaux, surtout les propriétaires occupants, paient des taxes exorbitantes et voient des gens qui n'ont jamais habité Montréal et payé des taxes profiter d'un privilège auquel ils n'ont pas droit.

Voilà une anomalie facile à corriger.

Merci de tenir compte de cette suggestion.

François LeClair

Marek Nitoslowski

Le 1^{er} avril 2016

M. Bissonnette,

sujet: Interdiction de stationnement pour entretien :

Je vous écris en tant que président de la Commission qui regarde présentement la politique de stationnement de la Ville. J'habite Ville-Marie, tout just à l'ouest d'Atwater, au nord de Sherbrooke. L'interdiction estivale de stationner pendant les deux heures d'entretien me force à déplacer mon véhicule, et donc de le prendre pour aller au travail, alors que je me déplace habituellement en vélo, métro ou à la marche. Cela va donc à l'encontre de tout ce qu'on veut faire pour éliminer les voitures de nos rues. Me semble que ce qu'on fait à Toronto (tel que rapporté dans La Presse de ce matin), soit d'alterner le stationnement sur les deux côtés de la rue selon la première ou deuxième moitié du mois, serait beaucoup plus logique! Merci de votre attention.